



Banque de données TARMED 1.09 : corrections

Date :

le 27 décembre 2017

Après l'adoption par le Conseil fédéral, le 18 octobre 2017, de la modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie avec effet au 1^{er} janvier 2018, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a reçu plusieurs messages indiquant des inexactitudes ou des erreurs dans la banque de données TARMED 1.09. Celles-ci seront rassemblées et intégrées périodiquement dans la banque de données ainsi que, le cas échéant, dans le navigateur de la structure tarifaire ou le fichier PDF correspondant. Ces modifications seront publiées en temps utile.

Les corrections prévues sont les suivantes :

Inexactitudes	Corrections
Table VERSION Version 1.08.01_BR non délimitée, non planifiée	La date dans la colonne GUELTIG_BIS doit être modifiée. Nouveau : 31.12.2017 La date dans la colonne MUT_DAT doit être modifiée. Nouveau : 1.03.2017
Table LEISTUNG_DIGNQUALI Données LNR = 00.0139 erronées	Ces données doivent être effacées.
Table LEISTUNG Les dates de mutation et de validité des positions 22.0035 et 22.0045 sont erronées	La date dans la colonne GUELTIG_VON doit être modifiée. Nouveau : 1.01.2018 La date dans la colonne MUT_DAT doit être modifiée. Nouveau : 1.09.2017
Table LEISTUNG_ALTER La date de mutation des positions 00.0131-00.0138, 0.0141-00.0148, 00.0161-00.0168 est erronée	La date dans la colonne MUT_DAT doit être modifiée Nouveau : 1.09.2017
Table CT_LEISTUNG_GRUPPEN Période de validité du groupe de prestations 03 erronée	Les lignes avec le groupe de prestations 03 (F, D, I) et la période de validité s'étendant du 1.10.2014 au 31.12.2017 doivent être effacées.

Ces adaptations peuvent être effectuées par l'utilisateur correspondant dans la banque de données. Elles n'impliquent des modifications ni dans le navigateur de la structure tarifaire (CHM), ni dans le fichier PDF de la structure tarifaire.

Par ailleurs, une erreur rédactionnelle apparaît à la fois dans la banque de données, dans le navigateur de la structure tarifaire (CHM) et dans son le fichier PDF :

Erreur rédactionnelle	Correction
Table LEISTUNG_ALTER Intervalle concernant l'âge erroné dans les positions 22.0035 et 22.0045	Les données concernant l'âge dans les colonnes VON_ALTER et BIS_ALTER doivent être modifiées. Nouveau : VON_ALTER = 6, BIS_ALTER = 75

L'utilisateur correspondant peut réaliser cette adaptation dans la banque de données. Comme mentionné plus haut, ces adaptations seront périodiquement intégrées, notamment dans le navigateur de la structure tarifaire ou le fichier PDF de la structure tarifaire, et publiées en temps utile.